**Repères chronologiques**

17 juin 2007       Les urnes restent vides dans le petit village de Brion. Les administrés boycottent les élections législatives pour manifester leur opposition au projet d’un Centre d’enfouissement technique(CET) retenu à Roybon à proximité du village de Brion. L’opposition à cette décharge était principalement menée par une association constituée d’élus de la région. Plusieurs interventions insistent sur l’opportunité de développer le tourisme dans les Chambarans plutôt qu’un CET. André Vallini président du Conseil général chargé par la préfecture de proposer un nouveau site pour accueillir le CET dans le département s’était positionné dans un courrier envoyé au préfet le 21 mai 2007 contre la décharge et pour le développement du tourisme dans les Chambarans.

15 décembre 2007    La presse locale nous apprend que le président du groupe Pierre & Vacances, monsieur Brémond, avait écrit officiellement à André Vallini pour lui annoncer que le cinquième Center Parcs de France allait s’implanter dans les Chambarans, à Roybon.

Septembre 2008 Premières distributions à Roybon de textes critiques contre le projet

Printemps 2009 Création de l’association informelle Quelques opposants à Center Parcs (QoCP), qui distribue des textes, colle des affiches et fait signer une pétition

11 novembre 2009    Première promenade contre le projet sur le site organisée par l’association informelle Quelques opposants à Center Parcs (QoCP)

31 mai 2010 Création officielle de l’association formelle Pour les Chambaran sans Center Parcs

Juillet 2010 Un premier permis de construire est signé mais attaqué au Tribunal administratif. S’ensuivent plusieurs recours déposés par PCSCP qui ralentissent le projet

17 septembre 2010   Premier recours déposé par l'association Pour les Chambaran sans Center Parcs (PCSCP) contre le projet au Tribunal administratif de Grenoble

29 septembre 2010 Pétition chez les commerçants de Roybon pour le Center Parcs (« Bienvenue au Center Parcs »

Début

septembre 2011 Parution du recueil de textes *Chambard dans les Chambarans —S'opposer à Center Parcs et à la marchandisation du monde* pubié par les éditions Le monde à l’envers

3 mai 2012 Création de l’association de soutien au projet Vivre en Chambaran

29 juin 2012        Premier rassemblement des Pro-Center Parcs organisé par l’association Vivre en Chambaran soutenu par les élus, les commerçants et les artisans, au stade de Roybon. 1000 personnes selon les organisateurs ; le président du Conseil général de l’Isère, André Vallini, s’attire les faveurs de Pierre Streiff, le patron de la fédération du BTP 38, en l’invitant avec plein de bienveillance à la tribune

21 mars 2014        Rassemblement réunissant 250 personnes contre le projet devant le Conseil général de l’Isère ; les pêcheurs de la Drôme sont venus en nombre

Printemps 2014 Travail de la commission d’enquête au titre de la loi sur l’eau

23 juillet 2014     La commission d’enquête « loi sur l’eau » donne un avis défavorable

1 août 2014         Communiqué de la Chambre des commerces et de l’industrie (14 institutions représentant le monde économique) défendant la réalisation du projet

25 septembre 2014   Le Conseil départemental de l’environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst) donne un avis favorable

3 octobre 2014      Le préfet signe l’arrêté concernant la loi sur l’eau

16 octobre 2014     Le préfet signe l’arrêté concernant  les espèces protégées

17 octobre 2014     Pierre & Vacances devient propriétaire des 202 ha du bois des Avenières au prix de 0,30 euros/m² achetés à la commune de Roybon

20 octobre 2014     Dés le lundi suivant, les travaux de déforestation commencent avec la présence de vigiles et des patrouilles de gendarmes — Manifestation organisée par PCSCP sur le terrain aux abords de la propriété

26 octobre 2014     Mort de Rémi Fraisse tué par une grenade offensive utilisée par un gendarme sur le site de Sivens dans le Tarn

29 octobre 2014     Chantier perturbé par une trentaine de personnes — retrait des balisages installés sur le chantier

Fin octobre 2014 Brémond envoie une lettre à tous les conseillers généraux pour leur expliquer que son projet contribuera significativement aux budgets des collectivités

30 octobre 2014 3 élus EELV (Michèle Rivasi, Patrick Royannes et Olivier Bertrand) publient une tribune dans *Libération* intitulée : « Barrage de Sivens, Center parcs en Isère : mêmes causes, mêmes effets ? »

5 novembre 2014     Manifestation à Grenoble (500 participants) en hommage à Rémi Fraisse, contre les violences policières et les Grands projets inutiles, dont le Center Parcs

7 novembre 2014 Audition sur le partenariat entre FRAPNA et le département à la suite de laquelle : décision de non renouvellement de la convention de 200 000 euros suite aux recours

9 novembre 2014 Communiqué signé par l’ensemble des élus (moins les 2 élus écologistes) du Conseil général de l’isère en soutien au projet

16 novembre 2014    Manifestation de Roybon au site : 600 manifestants participent à la « marche forum » organisée par PCSCP — Les porte-parole nationaux de EELV appelle à manifester contre le « Sivens de Rhône-Alpes »

17 novembre 2014 Lettre du président de la FRAPNA Isère, monsieur Meneu, à Cottalorda, président du conseil Général de l’Isère

Nuit du 20 au 21

novembre 2014 Matériaux incendiés, machine endommagée

19 novembre 2014    La Fédération de la Drôme pour la pêche et la protection du milieu aquatique saisit le tribunal administratif de Grenoble, déposant une requête en référé (jugement de l’urgence) et une requête sur le fond, à l’encontre de l’arrêté du préfet de l’Isère du 3 octobre concernant la loi sur l'eau

25 novembre 2014 La FRAPNA adresse un communiqué : « Center Parcs Roybon : la Frapna Isère sacrifiée par le département pour sa cohérence et son indépendance politique dans le dossier ? »

30 novembre 2014    Manifestation de 1000 personnes pénétrant sur le chantier, gardé par des vigiles — Elle traverse la forêt dont 40 hectares ont déjà été déboisés— La maison forestière de la Marquise à la lisière du site de Pierre & Vacances est occupée, elle est rebaptisée « Maquizad »

1 décembre 2015     Les machines sont arrêtées par les occupants. « Le chantier se poursuit dès demain. Mais ce n’est pas parce que les machines ne seront pas à l’œuvre que les travaux seront arrêtés »- « On déplore les actes de vandalisme et de sabotage qui ont lieu toute la journée sur le chantier » (Magnier de Pierre & Vacances)

2 décembre 2014     Les « pro » se réunissent à Roybon à 150 participants. Les opposants ont aussitôt demandé aux équipes de stopper les travaux et, «  en l’absence de réaction de notre part, ils ont caillassé nos engins et menacé nos compagnons», indique Michel Vaccon, chef d’agence. L’entreprise alerte alors le client, le maître d’œuvre, la gendarmerie et fait constater les dégâts par huissier. «Nous avons quitté le chantier car la sécurité de nos compagnons et de notre matériel n’était pas assurée. Nous sommes dans une impasse !». Du côté de la préfecture de région, c’est silence radio.

La fédération départementale du BTP projette d’envoyer ses adhérents assurer eux-mêmes leur protection

MonsieurQueyranne, président de la Région demande la suspension des travaux à Roybon, compte tenu des incertitudes juridiques autour du dossier et des nombreux recours qui ont été déposés par les opposants

Question au gouvernement de monsieur Barbier, Député de l'Isère, au sujet de l'implantation d'un Center Parcs à Roybon  (QAG – 2 décembre 2014) : « L’implantation d’un Center Parcs est contesté sur le terrain de manière illégale et parfois violente alors que les travaux viennent de débuter après 7 ans de procédures techniques administratives et juridiques validé par les services de l’Etat. Une contestation injustifiée, car ce projet impacte 0.42% de la superficie totale de la forêt de Chambaran et qu’il répond aux prescriptions de la loi sur l’eau point par point […] Mais aujourd’hui des Zadistes — doux diminutif d’ « anarchistes » — venus de partout en France, tentent par l’intimidation et la violence d’imposer à toute une région et à ses habitants leur vision de la société de demain. Ces habitants sont scandalisés par ce spectacle et inquiet pour leur avenir. Il redoute que le gouvernement recule face à cette poignée d’activistes que le tapage médiatique outrancier de certains élus écologistes cautionnent et encouragent. L’heure est grave, car c’est bien l’autorité de l’Etat et notre démocratie qui sont en jeux. Céder, ce serait oublier les habitants de ce territoire pour qui le Center Parcs est un espoir. Céder aux sirènes d’un référendum local se serait humilier les élus locaux qui s’investissent. Monsieur le Premier ministre, j’en appelle à tous les républicains ; Aussi, je vous demande de soutenir, sans ambiguïté, ce projet, en réaffirmant l’autorité de l’Etat sur tout le territoire et la légitimité des élus dans leur décision.

Avant le 6

décembre2014        Le MEDEF Isère fait un communiqué de soutien au projet signé par CCI, GPME, FBTP, etc. mais aussi par la CFDT puis la CFTC (publié le 6 décembre)

6 décembre 2014     Manifestation d’une cinquantaine de personnes à Grenoble contre les Grands projets  inutiles — Péage gratuit — Manifestation aux flambeaux (500 participants) — Sur le site, des préfabriqués sont vidés sous les yeux des vigiles — Aucune réaction violente de la part de la préfecture : « le maintien de l’ordre en milieu rural est quelque chose de complexe » (le Colonel de la gendarmerie)

 7 décembre 2014     1500 à 2000 pro-Center Parcs manifestent (Marseillaise, ballons bleus, des blancs et des rouges, T-shirts STOP (Société qui Travaille avec des Ouvriers et des Patrons), avec la présence d’élus UDI-UMP-PS-FN (Mireille d’Ornano) avec leur écharpe tricolore ; 5 anti-Center Parcs leur proposent le café

8 décembre 2014     800 élus et pro-Center Parcs se retrouvent (T-shirts rouge) dans un meeting à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs pour soutenir le projet ; le président du Conseil général, monsieur Cottalorda parle de « terrorisme » pour dénoncer l’interruption des travaux et le maire de Roybon, monsieur Perraud, demande « d’évacuer ces gens »

9 décembre 2014      Alerte à la bombe dans la mairie de Roybon évacué — Le bus de ramassage scolaire ne passe plus devant la Maquizad pour éviter des branches déposées sur la route — Les agents de sécurité quittent le site définitivement le soir après des altercations verbales

10 décembre 2014     Conférence de presse à la ZAD — 12 communes du Canton de Saint Marcelin soutiennent « le projet  source de développement économique. À  la dictature, nous opposons la démocratie locale » et élèvent des banderoles (Bienvenue au Center Parcs) dans chaque village (17 banderoles en tout)

 12 décembre 2014 La droite qui a invité l’association « Vivre en Chambaran » au Conseil régional dénonce la déclaration de Queyranne demandant la suspension des travaux et propose aux élus de voter le vœu demandant au gouvernement de « tout mettre en œuvre pour que le chantier se poursuive »

14 décembre 2014     2000 pro-Center Parcs manifestent à Roybon avec des centaines de petits fanions « oui à Center Parcs », avec des ballons bleus, des blancs et des rouges et des banderoles dont l’une — « Libérer mon Village » — drape la statue de la liberté de Roybon. Christian Luciani : « Les zadistes ne sont pas chez eux ici ! Même si la justice décide de suspendre les travaux, il n’y a pas de raison pour qu’ils restent là-bas ! Ils doivent retourner au boulot s’ils en ont un. Mais ça, c’est beaucoup moins sûr. »

18 décembre 2014 Le tribunal administratif de Grenoble étudie quatre recours déposés par plusieurs associations contre les deux arrêtés préfectoraux autorisant les travaux.

23 décembre 2014     Le juge des référés du Tribunal administratif rejette trois des quatre recours déposés par PCSCP, la Frapna (Fédération Rhône Alpes de la Protection de la Nature) et l’URFEPRA (Union régionale des fédérations départementales des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique de Rhône-Alpes) concernant l’arrêté du 16 octobre (espèces protégées). Mais pas celui relatif à l’arrêté du 3 octobre (loi sur l’eau) de la fédération pour la Drôme de la pêche et la Protection du Milieu Aquatique, inquiète du réchauffement de l’eau des rivières de l’Herbasse et de la Galaure (après déversement des eaux « usées » du futur « Aqua Mundo ») qui permet la suspension d’un des arrêtés de la préfecture. Vous suivez ? Sinon chantez : « Qui ne pêche pas n’est pas Drômois ! ». La construction du Center Parcs est suspendue. Dans les faits, les entreprises ne peuvent plus intervenir sur le terrain occupé par des « zadistes ».

24 décembre 2014     Pierre & Vacances annonce qu’il se pourvoit en cassation devant le Conseil d’État contre le référé suspensif

27 décembre 2014     Un arrêté du Conseil général de l’Isère ferme la route RD20F qui va à la Maquizad — Cet arrêté est appliqué systématiquement à partir du 31 décembre.

28 décembre 2014 Brémond, le PDG de Pierre & Vacances, déclare dans *Le Journal du dimanche* être « prêt à adapter [leur] projet » et « prêt à dialoguer en personne (…) avec les associations qui ont lancé des recours »

4 janvier 2015       Interview de monsieur Vallini dans le *Dauphiné Libéré* : « Pour que la France reste la France, nous devons continuer à construire des aéroports, des barrages, des autoroutes, des lignes de TGV, des équipements touristiques »

Au 1er janvier 2015 23 000 signatures pour la pétition contre le Center Parcs de Roybon.

7 janvier 2015 PCSCP dépose un recours en cassation pour contester la décision du 23 décembre.

17 janvier 2015      Monsieur Perron président de PCSCP répond à monsieur Brémond : « Ce projet doit se faire ailleurs, pas là où il se trouve, pas dans ces conditions »

19 janvier 2015      Courrier du Collectif grenoblois de soutien à la ZAD des Chambarans déposé dans les boîtes à lettres de chaque conseiller général pour exiger de retirer l’arrêté qui ferme la RD20F

29 janvier2015       Envoyé spécial sur France 2 consacré au Center Parcs de Roybon (Reportage : « ZAD : La forêt de la discorde »), où messieurs Bachasson (conseiller général et ancien maire de Roybon) et Perraud (maire actuel de Roybon) se voient bousculés par la journaliste de France 2

3 Février 2015       Question au gouvernement de monsieur Barbier, député de l'Isère, au sujet de l'organisation du festival Open Barrikad à Roybon (QAG - 3 février 2015) : « Je vous demande solennellement […] d’interdire cette manifestation [Open Barrikad] et de faire évacuer le site afin de faire respecter enfin le droit à Roybon »

5 février 2015     La guérite de la Maquizad est incendiée par 2 cocktails Molotov

6 février 2015       Le maire de Viriville Bernard Gillet a décidé de ne plus louer la salle où devait avoir lieu le « Carnaval des grenouilles » prévu le 14 février, consacré en partie aux zones humides. Pour le maire, derrière cette thématique, se cachait  une journée contre le Center Parcs de Roybon

Parution de la revue De tout bois n°1 édité par Le monde à l’envers et du « fanzine » Chambar’Tout n°1 publié par le Collectif grenoblois de soutien à la ZAD des Chambarans

7 et 8 février 2015        Open Barrikad sur la ZAD: barrages des pros — cassages de gueules — agressions — pneus  dégonflés et crevés — Incendies de 2 véhicules

Construction de Palette Palace et début de construction d’Acata sur la ZAD

11 février 2015      *Le Canard enchaîné*  dénonce dans un article « Les zadistes sont plein aux as ! »  la rumeur soutenue par des élus (Perraud , maire de Roybon et Cottalorda, président du Conseil général de l’Isère) selon laquelle les zadistes sont payés  90 euros/jour par des associations environnementalistes et par des partis politiques — Le préfet de l’Isère est remplacé

17 février 2015      Le maire de Roybon envoie une résiliation de la convention (signée entre la commune et J-M Brun) qui donnait l’autorisation à monsieur Brun (opposant à Center parcs apparaissant dans le reportage d’Envoyé spécial) de disposer d’une parcelle pour les chevaux de son centre équestre.

20 février 2015 Le président du Conseil général de l’Isère Cottalorda signe l’attribution de la subvention de 194 000 € à la FRAPNA Isère

6 mars 2015 Evacuation de la ZAD du Testé après une semaine d’agressions organisées et pratiquées par la FDSEA et les JA

21 mars 2015 Printemps ; La ZAD au bois vivant (ateliers, découverte de la forêt, travail sur bois, poterie, jeux de piste prévus) — Les gendarmes empêchent l’accès en voiture à la ZAD et à la Maquizad — Manif à Roybon qui enlève la banderole « Libérer mon village » de la Statue de la Liberté. Un tracteur forestier incendié non loin de la ZAD

22 mars 2015 Elections départementales. Le président du Conseil général, monsieur Cottalorda n’est pas élu pour le 2ème tour. Dans le canton Bièvre où se trouve Roybon, le binôme Barbier est élu avec 40.31% pour le 2ème tour ainsi que celui du FN avec 31.79% l’UG à 17.02 % et les DVG avec 10,88 avec comme alternative économique au tourisme CP le développement de la filière chanvre… 47,54 % d’abstention

25 mars 2015 « Le référendum sur Center Parcs a eu lieu sur le canton de la Bièvre lors du 1er tour de ces élections. M. Bertrand, il faut respecter le choix des citoyens qui veulent de ce projet à 90 %. Il faut que ce projet se fasse, il faut faire évacuer les zadistes » (Barbier s’adressant à Olivier Bertrand, élu EELV, lors d’un débat électoral)

29 mars 2015         Elections départementales 2ème tour. Abstention 48.17 % ; binôme Barbier : 63.06 %, FN : 36.94 %

Enquête exclusive sur M6 : le reportage « Ecolos, extrémistes ou marginaux : qui sont ces « zadistes » qui défient l'État ? » dépeint les occupants des ZAD de Sivens et de Roybon comme des délinquants peu fréquentables

2 avril 2015         Monsieur Barbier élu président du Conseil départemental : « Le Conseil départemental va tout mettre en œuvre pour faire aboutir le projet de Center Parcs » ; « Je rencontrerai dans les jours prochains, Monsieur le préfet de l’Isère, pour évoquer ce dossier. L’autorité républicaine et l’Etat de droit doivent s’appliquer à Roybon comme partout sur notre territoire » ; aussi, nous limiterons le soutien du Conseil départemental aux hébergements d’urgence. Dans ce domaine, nous nous en tiendrons à ce qu’exige la loi et rien que la loi. Ni plus, ni moins ! La délibération prise lors de la commission permanente du 13 mars dernier proposant une dépense de 93 000 € au titre de la participation de la collectivité à la construction d’un site d’hébergement d’urgence de 150 places sur le terrain du Rondeau sera annulée. Ce qu’une majorité a fait, une autre peut le défaire. » (discours d’investiture le matin)

Intervention en début d’après-midi des anti- Center Parcs (Collectif grenoblois et occupants) dans l’hémicycle du Conseil départemental, avant que monsieur Barbier suspende la séance et lecture d’un message où il est question bien sûr de Center Parcs mais aussi des logements d’urgence

Manifestation réunissant plus d’une centaine de personnes dans les rues de Grenoble, à l’occasion du renouvellement du Conseil département de l’Isère contre le projet de Center Parcs

9 avril 2015 Parution du *Chambar’Tout* n°2

11 avril 2015 Parution du *De Tout bois* n°2 (présentation par la suite de la revue dans plusieurs librairies et dans différents autres lieux)

Du 3 au 12

avril 2015 « Sème ta butte » ; préparation de différents potagers près des lieux habités sur la ZAD

30 avril 2015 Le Département réaffirme son soutien au projet, mais les élus du PS ne participent pas au vote, les élus PC s’abstiennent et les élus écologistes votent contre

2 mai 2015           Marche des possibles. 200 personnes manifestent à Grenoble contre les Center Parcs. Présence et intervention d’opposants au CP de Poligny à cette journée. Débat sur le travail. Atelier « grimpe » et construction d’un four en terre crue.

Du 3 au 7

mai 2015             Marche des impossibles qui relie Grenoble à Roybon en passant dans plusieurs villes et villages proposant une question sur la place publique publique ; à Voreppe : « Votre vie est-elle confortable » — à Tullins : « qu’est-ce que la liberté ? » — à Vinay : « Vidéoprotection, vidéosurveillance ? » — Roybon : « De quoi sera fait demain ? »

2 juin 2015 Soirée bilan des ZAD à Lyon

10 juin 2015         Un décret vient modifier le code forestier qui encadre le défrichement : Le texte prévoit des autorisations de défrichement de 5 ans. Ce délai peut être prorogé « dans une limite globale de 3 ans », « en cas de recours devant la juridiction contre l’autorisation de défrichement ou contre une autorisation nécessaire à la réalisation des travaux desquels le défrichement est envisagé… » Rappelons que l’autorisation de défrichement obtenu par Pierre & Vacances devenait caduque en juillet 2015 !

13 et 14 juin 2015   Au pré de ma ZAD : le 13 à Montrigaud et le 14 sur la ZAD avec des débats et des présentations et des films ; seulement 70 personnes

16 juin 2015 Conférence de presse du nouveau préfet : « Roybon ne sera pas le match retour de Sivens » ; « J’aimerais que les choses se passe bien. Mais nous mettrons beaucoup de monde sur le terrain. On nous dira : « Pourquoi mobiliser autant de gendarme pour 15 bonhommes ? » Mais il s’agit de montrer la force pour ne pas avoir à s’en servir. L’idée, c’est d’éviter l’affrontement physique. Mais s’il faut utiliser la force, nous l’utiliserons. Avec maitrise. Mais si le droit est dit, alors l’évacuation se fera sans que ça devienne un lieu symbolique des émotions »

18 juin 2015         Le Conseil d’État donne raison à Pierre & Vacances en annulant l’ordonnance du juge des référés du Tribunal administratif qui avait permis de suspendre les travaux le 23 décembre 2014

29 juin 2015 Parution du *Chambar’Tout* n°3

1er juillet 2015 Le tour Alternatiba à la ZAD puis à Saint Antoine l’Abbaye

2 juillet 2015 Jugement des recours concernant les 2 arrêtés préfectoraux qui avaient permis le début des travaux (sur la destruction des espèces protégés et sur la loi sur l’eau)

6 juillet 2015 Parution du *De tout bois* n°3

7 juillet Ouverture de ACAB Café sur la ZAD de Roybon

16 juillet 2015      Le Tribunal administratif annule l’arrêté préfectoral au titre de la loi sur l'eau qui autorisait la destruction de la zone humide — Rumeur d’évacuation de la ZAD

17 juillet 2015      Pierre & Vacances indique qu’il allait faire appel et, dans le même temps, revoir sa copie pour améliorer les mesures compensatoires (morcellement et éloignement des compensations)

Du 15 au 18

Juillet 2015 Chambar’ sur les Chambarans : films, jeux et concerts sur la ZAD et à la Maquizad

Du 1er au 10

août 2015 Présence de ACAB Café à Bure durant le  « camp anti-autoritaire et anticapitaliste » contre le projet de Centre d’enfouissement de déchets radioactifs CIGEO

29 août 2015 Festival de musique avec la présence de plusieurs groupes à ACAB Café

19 septembre2015 Banquet de remerciement à ACATA et projection du Film sur la lutte de Sivens « La résistance respire » à la Maquizad. A peine une cinquantaine de personnes participe à cette journée

26 septembre 2015 Le Collectif jurassien d’opposants à Center Parcs organise une soirée à Poligny en invitant des opposants et occupants de la ZAD de Roybon

27 septembre2015 Le Resto-trottoir de Besançon invite les opposants et occupants de la ZAD de Roybon à participer à un débat sur Center Parcs

22 octobre 2015 Concert à la Maquizad

24 Octobre 2015 Manifestation (une soixantaine de personnes y participe) à la mémoire de Rémi Fraisse et pour dénoncer les violences d’Etat à Grenoble – projection de « La résistance respire » – un frère et une nièce de Vital Michallon abattu durant une manifestation contre la construction de Superphénix en juillet 1977, sont présents à cette manifestation

27 octobre 2016 Recours déposé par l’association PCSCP contre la vente des terrains communaux à « vil prix » : 30 centimes le mètre carré

5 novembre 2015      Incendie à la Maquizad : l’atelier qui abritait des matériaux, du matériel et de l’outillage que l’élan de solidarité avait regroupés pour aider aux constructions, est totalement détruit

7 et 8

novembre 2015 Chantier de construction et d’isolation de Palette Palace avec la présence de nombreux Lyonnais

18,19 et 20

décembre 2015        Rencontre de la forêt à la Maquizad et « Inauguration de la bulle tropicale »

5 janvier 2016 Parution du *De tout bois* n°4

2 février 2016 Parution du *Chambar’Tout* n°4

27 février 2016 Le Collectif contre les aménagements capitalistes (CAC38) auquel participe le Collectif grenoblois de soutien à la ZAD des Chambarans, organise une cantine et une « vélorution » à Grenoble dans le cadre de la journée nationale de soutien à la lutte contre la construction de l’aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Durant cette manifestation reliant les différents parkings gérés par une des filiales du groupe Vinci — constructeur et concessionnaire désigné de l’aéroport contesté de Notre-Dame-des-Landes —, une personne est interpelée par la police

28 février 2016 Projection du documentaire « Je lutte donc je suis » à la Maquizad

13 mars 2016 Concert à la Maquizad de René Binamé

20 mars 2016 Concerts à la Maquizad de On lâche les chiens, de Kratère et de Kist

25 mars 2016 Le Collectif contre les aménagements capitalistes (CAC38) auquel participe le Collectif grenoblois de soutien à la ZAD des Chambarans, organise une manifestation devant les locaux du Parti socialiste. Projection du documentaire « Une réponse à la COP 21 et à son monde : construire la ZAD » suivi d’une discussion. Ces différentes manifestations ont été organisées en solidarité avec les paysans et habitants dits "historiques" de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes expulsables.

31 mars 2016         Incendie de 16 ha de sous-bois en partie sur la ZAD

2 avril 2016         Création près de Cluny de la Coordination « Center Parcs Ni ici - Ni ailleurs » réunissant des collectifs, des associations et des individus s’opposant aux projets du Rousset, du Jura et de Roybon

5 avril 2016 Monsieur Vicat, adjoint au maire de Roybon demande verbalement aux occupants de la ZAD de bien vouloir laisser la scierie récupérer le bois qui a été coupé en novembre 2014 (40 ha) sur le chantier avant que l’arrêté préfectoral autorisant le début du chantier soit annulé.

14 avril 2016 Le Conseil régional d’Auvergne Rhône-Alpes a adopté la subvention de 4,7 millions d’euros en faveur du projet de Center Parcs à Roybon dans le cadre de son budget 2016 alors que la justice a suspendu les travaux.... Une première enveloppe de 7 millions avait été suspendue en 2014 par l’ancienne majorité socialiste.

5 mai 2016 Discussion sur le sexisme dans les milieux alternatifs et concerts de Action sédition et des Trois huit

18 juin 2016 Rassemblement festif organisé par les différentes oppositions au Center Parcs de Roybon à Saint Marcellin

Parution du *De tout bois* n° 5 qui est dorénavant la fusion du fanzine Chambar’Tout et de la revue De tout bois

Des élues et des responsables d'associations de la région Auvergne Rhône-Alpes s'adressent, dans une lettre ouverte, à Ségolène Royal, Ministre de l'environnement, de l'énergie, de la mer, et Présidente de la COP 21 et lui demandent une prise de position claire sur le projet de Center Parcs à Roybon.

24 juin 2016 Réunion publique à Grenoble : Sivens-Roybon, où en est-on ? - Retour vers le futur des ZAD

20 août 2016 **Journée de résistance festive et conviviale contre Center Parcs, dans la forêt de Poligny**

27 et 28 août 2016   Chantier participatif à la barricade sud sur la ZAD

Septembre 2016 Subvention de la Frapna réduite de 50% en 2016 à 375.000 euros par le Conseil régional présidé par Laurent Wauquiez

1 er octobre 2016    Balade naturaliste sur le site du Center Parcs organisée par le groupe Confrontation avec l’appui de la FRAPNA Rhône

2,3 et 4

Décembre 2106 3ème hiver d’occupation à Roybon. Débats, discussions et projection sur des luttes contre la destruction des forêts avec la présence d’opposants aux projets des Center Parcs du Rousset et du Jura, aux projets de Centre d’enfouissement des déchets radioactifs de Bure, à la biomasse énergie (SOS forêts et Bogues). Promenade en sous-bois. Contes, concert sous chapiteau.

Parution du *De tout bois* n°6

16 décembre 2016 La Cour administrative d’appel de Lyon confirme les deux jugements du tribunal administratif de Grenoble : annulation de l’arrêté préfectoral « loi sur l’eau » du 3 octobre 2014 et maintien de l’arrêté préfectoral du 16 octobre 2014 sur les espèces protégées. L’arrêté préfectoral du 15 octobre 2012 autorisant les travaux de réalisation d’une canalisation d’eaux usées entre Roybon et la station d’épuration Saint-Sauveur est annulé également.

7 janvier 2017 Projection du documentaire *Kanehsatake 270 ans de résistance,* le soir à la Marquise

5 février 2017 Marche contre le pillage des forêts au nom de la transition énergétique à Gardanne. Des opposants aux projets Center Parcs y participent derrière la banderole « Center Parcs - Ni ici ni ailleurs » en diffusant un tract et en prenant la parole à la tribune.

20 Février 2017 Le pourvoi en cassation est déposé par Pierre & Vacances

10 mars 2017 Débats durant l'après-midi et soirée de soutien à la ZAD de Roybon à l’Espace Autogéré de Lausanne en Suisse

17 avril 2016 Selon Barbier, président du Conseil départemental, qui s’adressait aux entrepreneurs de l’Isère dans une réunion organisée par le Medef : « ce dossier a été mal engagé et mal géré politiquement. Il y avait pourtant une forte adhésion locale au projet. La Frapna en a appelé aux zadistes, qui n’ont pas été évacués par le préfet. La responsabilité est partagée : ni l’État, ni Pierre et Vacances n’ont porté plainte. [Après la mort de Rémi Fraisse à Sivens], l’État n’a voulu prendre aucun risque ». (propos rapporté par le site ledauphiné.com)

8 mai 2017 Manifestation à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, à une quinzaine de kilomètre de la ZAD de Roybon, pour rappeler à celles et ceux qui tentent de muséifier la résistance dans les Chambarans qu'elle est toujours d'actualité, notamment contre le Center Parcs de Roybon ; pour commémorer ce jour-là la résistance et la victoire, le Conseil départementale et le musée de la résistance organisaient plusieurs courses à pied et à vélo dans les Chambarans dont l’une au départ de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs — Projection du documentaire *La bataille de l’Eau Noire* le soir à la Marquise

24 mai 2017 Lettre de 3 élues RCES au Conseil régional Auvergne Rhône Alpes (Fabienne Grébert, Myriam Laïdouni Denis et Corinne Morel Darleux) demandant à Nicolas Hulot Ministre de la transition écologique et solidaire de se prononcer en la défaveur du projet de construction du Center Parcs de Roybon

9 et 10 juin 2017 Festival Vulvizar avec 10.7 Carrie, La vermine, Basse-ville, DK Dance, Le dernier Calme Artiste inconnu ; mais également des lectures et une discussion anti-carcérale avec la présence de Christophe Soulié auteur de *Liberté sur parole* à l’occasion du procès en appel au Tribunal de Grenoble de Romain Leroy suite à la mutinerie de novembre 2016 à Valence

17 juin 2017 Journée de mobilisation contre Center Parcs dans le Jura avec une manifestation le matin à Poligny et des balades à Pied et à dos d’âne, des jeux, des photos, des stands, des tables rondes et des concerts en forêt, sur le site menacé

13 juillet 2017 Diffusion du documentaire « Pierre & Vacances : la saga » par le magazine *Complément d’enquête* sur France 2

13 août 2017  Soirée cumbia féministe avec Valentes Gracias à ACAB sur la ZAD de Roybon

Août 2017 Publication de la brochure *Non*, retranscription d’une discussion d’opposants à différents projets d’aménagements (Roybon-A45-Amassada)

30 septembre 2017 Participation à l’Assemblée général de l’association NACICCA à la Tour du Valat à Arles pour présenter la lutte contre le Center Parcs de Roybon

5 octobre 2017 Lecture zapatiste autour d’un feu devant La Marquise à Roybon

6 octobre 2017 Incendie criminel en pleine journée de Palette Palace, une cabane de deux étages, des plus confortables de la ZAD de Roybon, où s’étaient tenues plusieurs réunions de coordination

13 octobre 2017 Le Conseil d’Etat rejette le recours de la Communauté de communes rendant définitive la décision de la Cour d’appel de Lyon. Cette décision annulait l’arrêté préfectoral du 15 octobre 2012 qui autorisait la construction d’une canalisation évacuant notamment les eaux usées du Center Parcs de Roybon.

16 octobre 2017 Publication de la brochure *Tourisme, un marché du rêve et du divertissement - Discussion de comptoir à propos de tourisme, le dimanche du second tour des élections législatives, chez Janine, dans un village près de Roybon*

18 octobre 2017 Chantier collectif sur la ZAD

Présentation de la revue *De tout bois* et des différents écrits sur la lutte contre Center Parcs à la journée d’études SpatiaLittés consacrée à « Ecrire le territoire : visibilité, valorisation, marchandisation » à l’ENS de Lyon

19 octobre 2017 Un huissier de justice vient constater l’occupation de la forêt

25 octobre 2017 Chantier collectif sur la ZAD

4 novembre 2017 Parution du *De tout bois* n°7

Du 4 au 11

novembre 2017 Chantier collectif pour reconstruire ce qui a été détruit  (construction de paillette paillasse et de la charpente de l’annexe à la Marquise) et fiesta le 11 novembre avec des spectacles et des concerts

17 novembre 2017 L’association Batotopie (Ferme des Roussets à Saint-Jean-en-Royans) organise une soirée sur la lutte contre Center Parcs avec une projection du documentaire « La saga Pierre & Vacances » suivie d’une présentation du dernier numéro de la revue *De tout bois* (automne 2017) et d’une discussion

18 et 19

novembre 2017 Pizza party, chorale « Les meutes », discussion autour de l’anarchisme, projection du documentaire ‘Ni Dieu ni maître, une histoire de l’anarchisme » et atelier pain à La Marquise

21 novembre 2017 Publication de la «  Déclaration commune d’habitant.es de territoires en lutte face au sommet climat du 12 décembre à Paris »

25 et 26

Novembre 2017 « Causons textile ! » à la Marquise avec au programme un atelier réparation de fringues, une présentation des étapes « De la toison au fil » et du «  vêtement comme objet de transmission de culture (en Amérique du Sud) mais également d’un métier à tisser. Projection d’un documentaire sur les conditions de travail dans l’industrie du textile au Bengladesh et sur les enseignes commerciales en France.

29 novembre 2017 Présentation de la revue *De tout bois* et discussion de l’actualité de la lutte et des perspectives dans le contexte des nouvelles tensions (Palette Palace incendiée, nouvelles présences des gendarmes et de l’hélicoptère près de la ZAD et de la Marquise, constat d’huissier sur la ZAD) à Antigone à Grenoble

16 décembre 2017 Fête des trois ans d’occupation ( et des 10 ans d’opposition) avec petit déjeuner à la barricade Sud, une balade en forêt commentée, un repas à ACAB, un chantier bois de chauffe près de la barricade Nord, une course d’orientation, un goûter à la Marquise, une présentation et une discussion sur les écrits de luttes (*De tout bois*, *A pierre Fendre*,brochures), un banquet à la Marquise autour d’un feu de bois et des jeux forains